

AGENDA

23-25 juin 2008/ Ouagadougou : Atelier de validation du rapport de l'Etude sur la forme institutionnelle des Comités de gestion des corridors ;
23-27 juin/ Bamako : Session extraordinaire du CIP consacrée à l'immigration clandestine ;
24 au 26 juin/Cotonou : Réunion du Comité des Régulateurs des Télécommunications (CRTEL) des Etats membres de l'UEMOA ;
25 au 27 juin/ Dakar : Atelier de validation de l'étude d'impact de l'harmonisation des taux d'imposition des BIC et des APE sur les recettes fiscales des Etats membres de l'UEMOA ;
26 juin/ Dakar : Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEMOA ;
27 juin/ Dakar : Séminaire ministériel.
30 juin/Ouagadougou : Réunion du Comité de Pilotage du Programme Economique Régional (PER).
1^{er} et 02 juillet/Ouagadougou : Réunion du Comité de Pilotage du Programme Economique Régional (PER, élargie aux Etats membres, à la Chambre Consulaire Régionale et au Comité Interparlementaire ;
03- 04 juillet/Ouagadougou : Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Programme Economique Régional (PER).

Séléfougou/Mali

L'UEMOA et la région Bretagne appuient le développement du coton biologique et équitable

Mercredi, 11 juin 2008, était jour de fête à Séléfougou, commune rurale du cercle de Kangaba au Mali. En effet, les 6 200 habitants de cette localité, à travers leurs forces vives, avaient endossé leurs plus belles parures d'accueil pour saluer la délégation de l'UEMOA, conduite par Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission, venue y sceller avec l'ONG HELVETAS, un partenariat nouveau pour la production du coton biologique et équitable.

Un partenariat qui engage d'une part, l'UEMOA et le Région Bretagne, en France, qui débloquent ensemble environ quatre cent millions de francs CFA et, d'autre part l'ONG HELVETAS qui sera chargée d'utiliser cette somme sur trois ans pour appuyer les populations de cette région du Mali en vue de la production du coton biologique et équitable.

Un nouvel espoir de vie, voire de survie pour environ 3 300 producteurs pour qui les aléas du coton conventionnel avait réduit les revenus et qui recherchaient une porte de sortie pour leur avenir.

Ainsi se déclinent les objectifs du projet « appui à la promotion de la filière coton biologique et équitable dans l'espace UEMOA ». Ce projet initié en collaboration avec la région Bretagne et qui constitue un nouveau volet de la coopérative enclenchée en juillet 2006 avec l'Association Bretagne

International, vise à soutenir la production du coton biologique en vue d'une commercialisation sous le label « commerce équitable », ce qui devrait assurer aux producteurs un revenu conséquent et générer des investissements sociaux dans la zone de production. Il s'agira notamment :

- d'accompagner la structuration des filières coton biologique et équitable ;
- d'organiser des relations de partenariat commercial entre les entreprises de Bretagne et les producteurs de coton biologique ;
- de créer un tissu de transformation industrielle de coton biologique.

C'est pour concrétiser cette vision que Séléfougou a accueilli ce beau monde ce 11 juin : le Président de la Commission, M. Soumaïla CISSE bien sûr, mais également M. Alain YVERGNIAUX, Conseiller Régional de Bretagne, Mme Anne Sophie GINDROZ, Directrice de HELVETAS MALI, les représentants des Ministres maliens de l'Agriculture, des Finances, de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce, de l'Ambassadeur de France au Mali ainsi que des structures dencadrement des producteurs de coton.

(Suite en page2)



Arrivée des délégations à Séléfougou : au premier plan, le Président de la Commission salué par le comité d'accueil.



Signature de documents entre le Président de la Commission, M. Soumaïla CISSE et la Directrice de HELVETAS, Mme Anne Sophie GINDROZ.

Autorités politiques, administratives et traditionnelles de la région de Kangaba ont organisé l'accueil et salué l'initiative qui redonne espoir aux populations. Celles-ci ont donc été les témoins des accords entre les trois partenaires qui se sont engagés à contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie : l'UEMOA et la région Bretagne d'abord, pour une déclaration commune de coopération et d'appui au développement du coton biologique, l'UEMOA et HELVETAS ensuite, pour une convention d'appui financier de près de 143 millions de francs sur trois ans et, enfin la région Bretagne et HELVETAS pour un appui de 250 millions de francs sur trois ans.

Documents signés et échangés, les différents partenaires et les représentants des bénéficiaires ont salué le partenariat et se sont engagés à œuvrer à la réalisation totale des objectifs du projet.

Au cours de la période 2008-2010, 600 000 euros soit environ 393 millions cinq cent mille FCFA seront engagés pour la production de 1000 tonnes de coton graine en 2008, 1500 en 2009 et 2300 tonnes en 2010. 3300 producteurs, dans une vingtaine de villages de la région en seront les bénéficiaires et la production est déjà assurée d'un marché garanti par les entreprises de textile de la région Bretagne.

Du succès de ce projet pilote dépendra son extension aux autres Etats membres de l'UEMOA producteurs de coton.

Tout comme le Président de la Commission, M. Soumaila CISSE...



... le Conseiller Régional de Bretagne, M. Alain YVERGNIAUX...



... et la Directrice de HELVETAS, Mme Anne Sophie GINDROZ ont loué le partenariat nouveau pour la production du coton biologique et équitable.

Echange de documents entre le Conseiller Régional de Bretagne, M. Alain YVERGNIAUX et la Directrice de HELVETAS, Mme Anne Sophie GINDROZ.



Vue partielle des invités à la cérémonie



Visite de périmètres à Séléfougou

Ouagadougou/ Atelier régional de formation sur le marketing social du médicament

La Commission a organisé, du 16 au 20 juin 2008, avec l'appui technique et financier de l'Université Senghor d'Alexandrie, un atelier régional de formation sur le marketing social du médicament à l'intention des Responsables des programmes de promotion de la santé et des médicaments essentiels des Etats membres de l'Union.

L'objectif général de la formation était de doter les participants de connaissances sur le marketing social du médicament et de leur permettre, notamment :

- de distinguer les campagnes de publicité sociétale de celles des grandes causes humanitaires et du *marketing de la cause* ;
- d'analyser un public cible et savoir comment communiquer avec lui ;
- de reconnaître les facteurs organisationnels et environnementaux dont il faut tenir compte ;
- d'établir des objectifs réalistes et mesurables ;
- d'élaborer une stratégie prenant en compte la conception et la diffusion de messages et l'établissement de partenariats ;
- de veiller aux détails de l'exécution du plan de marketing.

A l'issue de la formation, les participants ont recommandé à la Commission:

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique régional de promotion des médicaments génériques et de lutte contre la vente illicite des médicaments dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- l'organisation d'une session de formation des responsables nationaux en charge de la communication, dans le domaine de l'élaboration de supports éducatifs pour un changement de comportement vis-à-vis des médicaments de la rue.



Photo de famille des participants à l'atelier de formation.

